

## Programmes publics de médicaments de l'Ontario

# Avis de l'administrateur en chef : Formulaires de demande de règlement / d'annulation et d'autorisation spéciale (allergène)

**Le 14 août 2018**

Il existe une nouvelle adresse pour les formulaires de demande de règlement / d'annulation et d'autorisation spéciale (allergène)

À compter d'aujourd'hui, les pharmacies doivent présenter tous les formulaires remplis de demande de règlement / d'annulation et d'autorisation spéciale (allergène) à l'adresse de London précisée ci-dessous aux fins de traitement. Le bureau de Hamilton ne traite plus ces demandes. Aucun autre changement n'a été apporté au processus de présentation de demande de règlement sur papier.

### **NOUVELLE ADRESSE DE LA DIRECTION DES SERVICES POUR LES DEMANDES DE RÈGLEMENT :**

**Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
Direction des services pour les demandes de règlement  
130, avenue Dufferin, 4<sup>e</sup> étage  
London (Ontario) N6A 5R2**

### **Renseignements supplémentaires :**

#### **Pharmacies :**

Veillez joindre le Service d'assistance du PMO pour les pharmacies au 1 800 668-6641.

#### **Autres professionnels de la santé et grand public :**

Veillez appeler la Ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161; ATS : 1 800 387-5559.  
ATS à Toronto : 416 327-4282